



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108777>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-108777

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Identifiant interne de la consultation : 75240206

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande publique - Service des Marchés

Adresse mail du contact : Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les deux derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conformément aux dispositions de l'article 3.1 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois

dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 21/10/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : DGD Aménagement Durable, Habitat, Inclusion et Cohésion Territoriale

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: - Prix : 70% - Valeur technique : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etapes de parcours en direction des adhérents du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Martigues

Code CPV principal - Descripteur principal : 85312510

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Etapes de parcours en direction des adhérents du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Martigues

Lieu principal d'exécution du marché : Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 72000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'une consultation passée en procédure adaptée en application des dispositions de l'article 3° de l'article R.2123-1 du code de la commande publique. Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessous: -Sous critère A: Adéquation des moyens mis en oeuvre pour assurer la réalisation des prestations et la couverture territoriale: 30% -Sous critère B: Qualifications et expériences en matière d'accompagnement de publics en difficultés des intervenants proposés: 30% - Sous critère C: Pertinence de la méthodologie et pédagogie d'intervention retenue: 40% L'accord-cadre est estimé à 72 000euro(s) HT par an. Il est passé avec un opérateur économique. L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il est reconductible 1 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder 2 ans. Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat retirant ce dossier doit fournir une adresse valide et consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certifications et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R.2143-3 et R.2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation: cf. Article 7.1 du Règlement de

consultation. Informations sur les recours: le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2024